



Mariage et obtention visa long sejour

Par **mika4631**, le **22/10/2013** à **08:48**

Bonjour,

Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Ma copine est mauricienne, elle est venue cet été pour 3 mois et va revenir début décembre pour 3 autres mois. Nous comptons nous marier en février, (les mauriciens n'ont pas besoin de visa court séjour pour venir 3 mois en France), doit-elle retourner à Maurice après notre mariage pour demander un visa long séjour à l'ambassade de France? Ou peut-elle le faire à la préfecture?

Merci.